

L'aide à la création d'entreprise en milieu rural

Fiche F2

L'artisanat : Urbanisme et territoires



▶ Objectif

Apporter une expertise aux collectivités pour favoriser le maintien ou la création d'une entreprise artisanale assurant le dernier service de proximité à la population.

▶ Bénéficiaire

Collectivité locale de moins de 3000 habitants ayant un projet de soutien à la création ou au maintien d'une activité artisanale.

▶ Description de la prestation

- Le diagnostic économique du projet porte sur : le marché potentiel, le service apporté à la population, les investissements à réaliser, le budget prévisionnel et les financements à mobiliser, le bail à mettre en place entre l'entreprise et la collectivité.
- La recherche de candidats à l'installation (si nécessaire) et la participation à la sélection du candidat.
- Le montage du dossier financier en partenariat avec la collectivité et l'entreprise.

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous.

▶ Contacts

Pôle aménagement du territoire

- Toulouse05 61 10 47 15nsiroit@cm-toulouse.fr
- Antenne de Saint-Gaudens
 05 61 89 17 57
 jfagnes@cm-toulouse.fr
- www.cm-toulouse.fr



Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.